R.P.M. / R.P.R. / R.J.P.
0414 002 532

Bimestriel • Tweemaandelijks tijdschrift • Zweimonatliche Veröffentlichung
novembre - décembre 2022 • november - december 2022 • November - Dezember 2022 • Bureau de dépôt : Liège X

Numéro d'agrément
P605306

SANS LOGIS ASBL
DAKLOOS VZW
Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège
Tél. : 04 221 30 27
OBDACHLOS VOG

e-mail / e-post : secretariat@sans-logis.be - dakloos@sans-logis.be - obdachlos@sans-logis.be
a.s.b.l. fondée en 1955 - Tehuis gesticht in 1955 - Haus gegründet in 1955
compte / rekening / Konto BE03 2400 6170 0084

# Leila, Lola, Sophie et Jacqueline : une vie à fuir la violence.

C'est un soir de novembre qu'une voiture de la police conduit à notre porte **Leila**, épuisée, en pleurs et incapable d'articuler un mot. Elle est accompagnée de son fils, David, âgé de deux ans. Cette fois encore, son mari, sous l'emprise de l'alcool, l'a frappée. Des voisins ont appelé les secours et elle a été amenée à l'hôpital pour y recevoir les premiers soins. Immédiatement, nous la reconnaissons, car Leila a déjà fait un séjour à la maison d'accueil deux ans auparavant. Son mari lui avait alors fait la promesse de suivre une cure pour soigner sa dépendance…

**Lola**, elle aussi, a effectué deux séjours dans une autre maison d'accueil avant d'arriver chez nous, au mois de décembre dernier. C'est le planning familial qui l'a orientée. A chaque fois, son mari lui a promis qu'il n'userait plus de violence à son égard, mais sans cesse l'histoire se répète, brisant toujours un peu plus les espoirs de Lola. Je l'aime toujours, nous confiera-t-elle, mais je sais qu'il ne changera jamais. Avec ses deux enfants, elle est maintenant décidée à tourner la page et à entamer une nouvelle étape dans son existence.

À 45 ans, la vie de **Sophie** ressemble à un long calvaire. Rudoyée en permanence par son mari, elle subit, de surcroit quasi quotidiennement, les coups de son fils aîné. Ses deux autres enfants sont placés. Cette fois, son mari l'a expulsée du logement et la laisse seule, sans ressources. Ce qui se dégage, lorsqu'on écoute Sophie, c'est le sentiment mêlé de lassitude et de fatalisme qui se dégage de ses propos ; comme si tout cela était finalement normal.

Le parcours de Jacqueline est glaçant. Jacqueline a cinquante-neuf ans. Depuis plusieurs années, elle vit dans la rue, tantôt sous tente, tantôt dans un squat. Et depuis des années, c'est un véritable enfer que lui fait subir son compagnon. Outre les coups, qui pleuvent sur elle, elle est le plus souvent attachée. Quelques fois, il « joue » à la faire mordre par ses chiens… Un jour, déjouant sa surveillance, et parce qu'elle nous connaissait d'un précédent séjour, Jacqueline arrive à notre porte couverte de coups.

E.D.

## Mais pourquoi ne les quittent-elles pas ?...

La violence au sein du couple a des effets dévastateurs pour les femmes qui en sont victimes, tant sur leur santé physique que sur leur santé mentale.

L'homme violent neutralise le désir de sa partenaire, réduit ou annule son altérité, ses différences, pour la transformer en objet. Il s'attaque à sa pensée, induit le doute sur ce qu'elle dit, pense, ou ressent, et en même temps fait en sorte que l'entourage cautionne cette disqualification. Cela empêche la femme de se révolter contre l'abus qu'elle subit, la rend obéissante, et l'amène à protéger son agresseur et à l'absoudre de toute violence.

La violence psychologique est constituée de paroles ou de gestes qui ont pour but de déstabiliser ou de blesser l'autre, mais aussi de le soumettre, de le contrôler, de façon à garder une position de supériorité. Pour que la violence puisse se perpétuer, il faut isoler progressivement la femme de sa famille, de ses amis, l'empêcher de travailler, d'avoir une vie sociale. En isolant sa femme, l'homme fait en sorte que sa vie soit uniquement tournée vers lui, il a besoin qu'elle s'occupe de lui, qu'elle ne pense qu'à lui. En même temps, il s'assure qu'elle ne soit pas trop indépendante pour qu'elle n'échappe pas à son contrôle.

La dépendance est une conséquence de l'emprise et de la manipulation. Il se crée une véritable addiction au partenaire qui s'explique par les mécanismes neurobiologiques et psychologiques mettant en jeu l'évitement de la souffrance et la recherche d'une récompense ou d'un apaisement. On reproche aux femmes victimes de violence de ne pas réagir, d'être trop soumises, mais en réalité elles ne font que développer des stratégies d'adaptation pour limiter la violence du partenaire et préserver le couple et la famille.

Si elles tardent tant à partir, c'est qu'elles ont peur. C'est à nous, soignants, de les aider à se dégager de l'emprise qui les paralyse.

*« De la peur à la soumission », Marie-France Hirigoyen, Empan 2009/1 (n° 73)*

# Accompagner les victimes, cela ne s'improvise pas.

En 2021, nous avons accueilli 75 femmes. 44 d'entre elles fuyaient la violence exercée par leur partenaire. Accueillir ces femmes et les accompagner nécessite des compétences d'écoute, de disponibilité et de patience. Accueillir ces femmes, c'est aussi souvent accepter de les voir retourner auprès du conjoint violent, en priant pour que rapidement elles nous reviennent…

Tous les travailleurs et les travailleuses de la maison d'accueil se forment en permanence auprès d'organismes spécialisés pour comprendre et assimiler tout ce qui entre en jeu dans les processus de domination et d'aliénation ; les cycles de la violence qui permettent aux auteurs de reprendre le pouvoir sur leur victime et le courage qu'il faut à ces femmes pour s'arracher à leur emprise.

Ces moments de formation, auxquels chacun a accès, sont indispensables pour offrir à ces femmes un accompagnement cohérent et efficace.

E.D.

# Fêter Noël à la maison d'accueil. Vous voulez nous aider ?

## Une parenthèse joyeuse

Noël, pour tout un chacun est traditionnellement synonyme de réjouissance et de fête. Noël, c'est aussi la chaleur du foyer, et le bonheur de la famille réunie. Aussi, lorsque le 24 décembre approche à la maison d'accueil, nombreuses sont les femmes résidant dans nos murs à ressentir encore plus douloureusement la difficulté de leurs situations. La solitude, le dénuement, l'absence d'un toit, la famille éclatée, tout ceci pèse encore plus lourd le soir de Noël.

Comme chaque année, les travailleurs de la maison d'accueil s'emploieront sans compter à faire de ce moment une occasion de se réjouir et d'oublier pour un temps les vicissitudes de l'existence. Un petit cadeau offert à chacun, petits et grands, par le Père Noël en personne (et oui !) un bon repas auquel chacun aura mis sa touche : tout sera mis en œuvre pour que la fête soit réussie. Et puis, vraisemblablement, lorsque le repas sera achevé, on poussera les tables, on augmentera le volume de la musiqueet …place à la danse !

*Vous pouvez nous aider !*

*Notre maison d'accueil ne reçoit aucun subside pour acheter des cadeaux à ceux avec qui nous*

*partagerons dans quelques semaines la fête de Noël. Par vos dons, vous pouvez nous aider à offrir un cadeau à chaque femme et à chaque enfant que nous hébergeons et participer à créer une parenthèse heureuse dans les trajectoires difficiles que sont les leurs.*

*D'avance, merci !*

*E.D.*

---

♦ **Le fisc vous invite à la générosité ! Suite à l'arrêté royal du 21 février 2011 (Moniteur belge du 25 février 2011), le montant minimum pour recevoir une attestation fiscale est désormais de 40 € par année civile.** Donc, si vous acceptez de donner 40 € ou plus (en un ou plusieurs versements au cours d'une même année), l'asbl vous enverra, en temps voulu, une attestation que vous pourrez joindre à votre déclaration fiscale. Vous bénéficierez alors d'une réduction d'impôts pouvant aller jusqu'à 45 % du montant versé (si, toutefois, vous possédez une base taxable).

♦ **Merci** de bien vouloir recopier les données préimprimées dans la ligne de communication du virement ci-joint lors de l'envoi d'un don par voie électronique.

♦ **A l'occasion d'un mariage, d'un anniversaire ou de funérailles,** certaines familles invitent les participants à effectuer un versement sur notre compte bancaire. Dès à présent, soyez assurés de notre chaleureuse gratitude !

♦ **De fidèles bienfaiteurs,** soucieux de continuer leur soutien après leur mort, prévoient dans leur testament un legs en faveur de notre institution. Nous remercions d'avance ceux qui voudront les imiter, sans léser les intérêts légitimes des membres de leur famille.

♦ **Nous tenons à remercier** du fond du coeur les personnes qui nous transmettent des dons généreux, de manière anonyme, au profit de notre association. Qu'elles trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance !

♦ **En raison de la hausse constante** des tarifs postaux et des frais toujours plus élevés qu'entraîne la recherche des nouveaux domiciles, nous prions instamment nos donateurs de bien vouloir nous communiquer, le cas échéant, tout changement d'adresse.

**Si vous êtes sensibles à la souffrance des personnes sans-abri, vous pouvez nous aider en effectuant un virement au nom des SANS LOGIS à Liège sur le compte n° BE03 2400 6170 0084, BIC GEBABEBB (ou BE49 0000 0522 5771, BIC BPOTBEB1).**

**De tout coeur, MERCI !**

Editeur responsable : J. - M. van Durme, rue Saint-Laurent 172 - 4000 Liège.